

Communiqué de presse - Bobigny, le 31 janvier 2023

Plan national de lutte contre la haine et les discriminations : réaction du Département de la Seine-Saint-Denis

Le Gouvernement a présenté lundi 30 janvier un plan national visant à lutter contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Particulièrement engagé sur ces enjeux, le Département de la Seine-Saint-Denis appelle à un plan plus ambitieux avec un budget dédié et propose de nationaliser certaines mesures mises en place sur son territoire.

Seul territoire à documenter les discriminations ressenties par ses habitantes et habitants, le Département de la Seine-Saint-Denis décide de republier les chiffres de son enquête 2022¹, alors que le Gouvernement vient de présenter un plan national de lutte contre les discriminations sans l'appui de constat chiffré sur les discriminations vécues ou ressenties par la population. Ainsi, en Seine-Saint-Denis :

- **63 % des personnes interrogées ont été victimes** d'actes de discrimination au cours des cinq dernières années.
- **L'origine ou la couleur de peau se retrouvent en tête des facteurs** de discriminations cités par les personnes interrogées.
- **Le monde du travail, la recherche d'un logement, la recherche d'un emploi et la justice** sont les premiers secteurs où les discriminations existent particulièrement, selon les personnes interrogées.

Des actions locales à nationaliser

C'est sur la base de ces chiffres que le Département de la Seine-Saint-Denis mène depuis plusieurs années une politique volontariste de lutte contre les discriminations, à travers notamment des outils et actions très concrets qui pourraient être développés au niveau national :

- **La création d'un Observatoire national indépendant et d'Observatoires des discriminations et pour l'égalité territoriaux**, pour documenter le ressenti des habitantes et habitants. Le Département de la Seine-Saint-Denis a été la première collectivité à se doter en 2021 d'un tel outil pour interpeller et innover, afin de contribuer à l'avancée nécessaire des politiques nationales en la matière.

¹ Baromètre *Harris Interactive* pour le Département de la Seine-Saint-Denis sur « Les discriminations en Seine-Saint-Denis » - 2022 <https://we.tl/t-bc5TqUkI28>

- **L'ajout d'un volet lutte contre le racisme et l'antisémitisme au sein du Brevet des collèges.** Sur le modèle du « Brevet contre le sexisme » expérimenté dans plusieurs collèges de la Seine-Saint-Denis, ce brevet s'inscrirait dans un cycle de formation durant l'année scolaire afin de sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge, au travers d'ateliers créatifs, de visite de lieux mémoriels, de temps de parole...
- **La création obligatoire de cellules de lutte contre les discriminations** sur le même modèle que les cellules de lutte contre le harcèlement sexuel au sein des entreprises et institutions publiques.
- **La labellisation diversité, pour chaque institution publique,** ainsi que la publication d'un plan de lutte contre les discriminations avec des actions concrètes.

« Si je salue certaines avancées devant permettre la mise en confiance et l'accompagnement des victimes, comme la possibilité de porter plainte en dehors des commissariats, je déplore que l'engagement du Gouvernement n'aille pas plus loin en proposant notamment de former des référents discriminations dans les commissariats et au sein des Tribunaux. Je regrette également que le Gouvernement passe complètement à côté de l'enjeu des discriminations ressenties par une partie de notre population envers la police en choisissant de ne pas aborder le sujet des contrôles au faciès et de la mise en place du récépissé des contrôles. Dans un département comme celui-ci de la Seine-Saint-Denis, nous mesurons particulièrement le chemin qui reste à parcourir en matière de lutte contre les discriminations. Nous continuerons d'interpeller et d'inventer des dispositifs qui peuvent, j'en suis convaincue, être autant de solutions concrètes à développer au niveau national. »

Oriane FILHOL, Conseillère départementale déléguée
en charge de la Lutte contre les discriminations.

Contact presse

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu - glarrieu@seinesaintdenis.fr - 06 35 84 13 82